



La Hulpe, le 17 octobre 2016

www.lahulpenature.be
info@lahulpenature.be

A l'attention de

- Par courrier électronique : Collège communal de La Hulpe, rue des Combattants 59 à 1310 La Hulpe
- Par courrier postal : Famille de Caters en indivision et Madame Michèle Lebrun, Avenue René Lyr 14 à 1180 Bruxelles.

Objet : Projet d'urbanisation au Fond de Graive.

Mesdames, Messieurs,

Notre association, La Hulpe Nature ASBL (LHN), a entre autres pour objectif de conserver, protéger et restaurer le patrimoine naturel local et les composantes du cadre de vie environnemental des la hulpois. C'est à ce titre que LHN vous fait part de son questionnaire relatif au projet sous rubrique.

1. L'impact sur le trafic aux heures de pointe de l'entrée et de la sortie des voitures avenue Reine Astrid, et les solutions possibles pour y remédier, doit être clarifié.
2. Des réserves importantes à propos du statut urbanistique (schéma de structure, plan de secteur, PPA 2) de ce parcellaire ont été émises en cours de réunion : la zone ne serait pas bâtable mais en zone verte et de loisirs, ce qui ramènerait la densité du logement autorisée à 5 à 9 logements seulement. Cette question juridique, qui conditionne les possibilités urbanistiques du site, mérite d'être éclaircie.
3. L'évacuation des eaux domestiques usagées vers le collecteur qui se situe dans la vallée de la Mazerine sera-t-elle compatible avec le diamètre du collecteur des égouts dans la vallée de la Mazerine ? Alors que, maintenant déjà, il s'avère insuffisant en cas de très fortes pluies, comme en témoigne d'ailleurs la végétation nitrophile là où les débordements ont lieu.
4. Un bassin d'orage est projeté dans le bas du domaine pour recueillir les eaux pluviales (avantageusement séparées des eaux usées) : ce bassin d'orage pourrait-il être aménagé de manière naturelle, au profit de l'esthétique du paysage, de la flore et de la faune aquatique ?
5. Le bas du domaine serait public et aménagé en parc : il convient d'envisager les pistes juridiques qui permettraient de pérenniser le parc au profit de tous les la hulpois.

La Hulpe Nature asbl (LHN)

N° d'entreprise : 0831-000-879

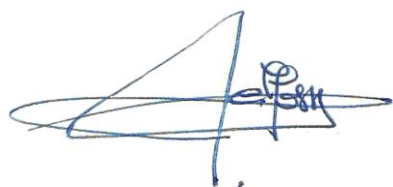
Siège Social : 6, Place Camille Lemonnier à B – 1310 LA HULPE

Une dernière remarque nous tient à cœur : contrairement à ce que les promoteurs du projet laissaient entendre en début de réunion, une forêt spontanée comme celle qui est apparue sur le site au fil du temps n'est pas d'une valeur écologique moindre que celle d'un parc aménagé et entretenu par l'homme, que du contraire.

Nous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Au nom de l'ASBL et de ses membres et sympathisants,

Renaud Delfosse,
Président.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'R. Delfosse', with a large, sweeping horizontal stroke underneath.